

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Conseil Municipal de la Commune de Poisy**, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique le **17 février 2026** à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE Maire.

Date de Convocation : 03 février 2026

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, sauf Mme Bloc, M. Calone, Mme Pinaton-Vittoz, M. Bébar, Mme Bertin, M. Jourdan, M. Rizzo, Mme Bussat, M. Lombardi, M. Deglise-Favre excusés

Procuration a été donnée par :

Mme Bloc	à	Mme Combet-Petel
M. Calone	à	M. Allamand
Mme Pinaton-Vittoz	à	M. Bruyère
M. Deglise-Favre	à	M. Pellicier

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	29
Présents	:	19
Votants	:	22

26-22 Attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2026

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu les articles L.1611-4, L.2541-12 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu la délibération n°2026-19 en date du 17 février 2026 portant adoption du budget primitif communal 2026,

Vu les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations,

Il est proposé d'attribuer les subventions communales aux associations communales conformément au tableau ci-dessus :

Association	Convention de moyen et d'objectif Podium en euros	Montant subvention attribuée en 2026 en euros	Montant total attribué en 2026 en euros
Aikikaiï		2250	2250
Club Sportif Athlétique de Poisy - CSA (Foot)		8000	8000
Tennis Club de Poisy		3500	3500
Poisy Hand-Ball		6000	6000
Les Etincelles	1700	4500	6200

Xtrembad		2500	2500
Tennis de table de Poisy		1500	1500
Dojo Meythet / Poisy		1200	1200
Rallye Trompes		1000	1000
Vu d'en Haut		500	500
PAJ (Poisy Animation Jeunes)		1000	1000
CPN Connaitre & Protéger la nature		500	500
Vitalmontagne		300	300
Ballerina Dance Academy	1700	3300	5000
L'estrade	1700	500	2200
AFN / UNC		300	300
Our Children's Primary School		200	200
Copinous du marais		500	500
Jumelage PISOGNE / POISY		1700	1700
Poisy Patrimoine		500	500
Yoga Attitude Poisy		500	500
Cinépodium		500	500
Jardiner Ensemble à Poisy		500	500
D&G Fit		250	250
AS Collège Simone Veil		2000	2000
Ecole de musique	1700	93550	95250
Groupement de Solidarité du Personnel Communal		2500	2500
Foyer Socio Educatif du Collège Simone Veil		1760	1760
USEP Brassilly		1170	1170
USEP Ecole Chef Lieu		800	800
Psychologue		799	799

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Mme Miller ne prenant part ni au débat, ni au vote,

- **Attribue** les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessus.

- **Dit** que l'attribution de la subvention est conditionnée à la complétude du dossier de demande. Les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité.
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 relatif au budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire
Pierre BRUYERE

Le secrétaire de séance
Moufida TENANI



Acte certifié exécutoire
Télétransmis le 19 FEV, 2026
Publié sur le site internet de la commune le
Pour le Maire, et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Virginie BOGEY-MERZOUGUI

19 FEV. 2026



